

VENTE DE MARQUES ET DE BREVETS - LJ ALMA BIO THERAPEUTICS - (SELARLU MARTIN) - CHEZ 2C F
WWW.INTERENCHERES.COM

VENTE DU 31/01/2024

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

Les biens immatériels suivants sont vendus en un seul et unique lot, non dissociable, et consistent en :

Brevets en pleine propriété de la SAS ALMA BIO THERAPEUTICS.

L'application n'est pas approuvée à ce jour.

Les brevets permettront la fabrication de médicaments pour des maladies auto immunes (maladie de Crohn, ...)

Les essais sur les animaux sont réalisés.

La société est en phase d'élaboration des essais préclinique régulateur.

Les rapports sur le mécanisme d'action et la molécule, sont sur deux dossiers numériques détenus à ce jour par la société.

Rapport sur le mécanisme d'action de la molécule sur le système immunitaire et de l'effet sur la microbiote intestinale.

- 1 brevet enregistré à l'INPI sous le numéro US20230321276A1 THÉRAPIE PAR ACIDE NUCLÉIQUE POUR LE TRAITEMENT DE MALADIE AUTO-IMMUNE ; EP4221738A1 ; US2023321276A1

- 1 brevet enregistré à l'INPI sous le numéro US2022241431A1 MÉTHODES DE TRAITEMENT DE MALADIE AUTO-IMMUNE ; W02018178767A1 ; US2022241431A1; EP3600376A1

- 1 brevet enregistré à l'INPI sous le numéro EP4221738 - 09/08/2023 THÉRAPIE PAR ACIDE NUCLÉIQUE POUR LE TRAITEMENT DE MALADIE AUTO-IMMUNE ; W02022070052A1 ; US2023321276A1 ; EP4221738A1

- 1 brevet enregistré à l'INPI sous le numéro EP3600376 - 05/02/2020 MÉTHODES DE TRAITEMENT DE MALADIE AUTO-IMMUNE ; W02018178767A1 ; US2022241431A1

Le candidat repreneur fera son affaire personnelle de l'enregistrement auprès de l'INPI.

LOTISSEMENT ET MISE A PRIX :

Les brevets, précités seront mis en vente sur une mise à prix de : 30 000€

INVENTAIRE COMPLET SUR :

<https://www.interencheres.com/materiels-professionnels/vente-lj-alma-bio-therapeutics-selarlu-martin-chez-2c-f>

CONDITIONS GENERALES :

Paieement sur place exclusivement par carte bancaire ou virement.

Règlement comptant, frais en sus 14.28% TTC.

Matériels vendus en l'état sans réclamation possible.

POUR LES PROFESSIONNELS : REMISE OBLIGATOIRE DU KBIS.

POUR LES PARTICULIERS : VOUS MUNIR D'UNE PIECE D'IDENTITE.

Aucune expédition n'est faite par notre étude.

Le Commissaire Priseur se réserve le droit de regrouper des lots.

Le Commissaire Priseur se réserve le droit d'enchère provisoire pour chacun des lots avec faculté de réunion

Tarif légal en sus des adjudications Réglementation l'impose.

Les photos ne sont pas contractuelles

INFORMATION ORDRE D'ACHAT :

Un ordre d'achat ne peut être pris en compte que 3 jours ouvrés avant la date de vente, sous réserve de la ré

Aucun ordre d'achat en dessous de 500 euros n'est pris en compte.

L'ordre d'achat doit être accompagné d'une pièce d'identité en cours de validité recto-verso, d'une copie de K concernée, d'un RIB bancaire.

Une caution bancaire par virement vous sera demandée en fonction du montant de votre ordre d'achat et de l

En cas de défaut à l'une de ces obligations, l'ordre d'achat sera systématiquement non pris en compte.

Si l'enlèvement est à la suite de la vente, pas de possibilité de laisser un ordre d'achat.